

Roberto de Abreu  
Master, Université de São Paulo



**Résumé :** Dans les romans de Raymond Queneau, on peut observer une manière particulière de travailler le langage introduisant dans la littérature des éléments de la « langue parlée ». La représentation de cette langue dans l'écrit à travers un ensemble de traits qui permettent la construction d'un sentiment d'un langage parlé, on l'appellera ici « oralité ». Les marques de l'oral présentes dans l'écriture sont une source de problèmes pour la traduction, puisque celles qui existent dans une langue ne sont pas toujours les mêmes que celles qui existent dans l'autre. Le traducteur doit alors chercher dans la langue cible (le portugais) des marques qui puissent compenser celles qui n'existent pas, de façon à préserver pour son lecteur la possibilité de retrouver, dans le texte traduit, la présence de la voix telle que la perçoit le lecteur de la version en langue originale.

**Mots-clés :** l'oral dans l'écrit, langue parlée, marques de l'oral, traduction français-portugais

**Resumo:** Nos romances de Raymond Queneau, pode-se observar que ele tem uma maneira particular de trabalhar a linguagem introduzindo na literatura elementos da “língua falada”. A representação dessa língua na escrita através de um conjunto de traços que permitem a construção de um sentimento de linguagem falada denominaremos aqui “oralidade”. As marcas do oral presentes na escrita são uma fonte de problemas para a tradução, uma vez que aquelas que existem numa língua não são sempre as mesmas que existem na outra. O tradutor deve, pois, procurar na língua alvo (o português) marcas que possam compensar as que não existem de modo a preservar para seu leitor a possibilidade de sentir, no texto traduzido, a presença da voz tal como a percebe o leitor da versão em língua original.

**Palavras-chave:** o oral na escrita, língua falada, marcas do oral, tradução francês-português

**Abstract:** In the novels of Raymond Queneau, one can observe that he has a special way of treating the language by introducing the elements of “oral language” in the literature. The representation of this language in writing through a set of features that allows the construction of a feeling of a spoken language, we call here “orality”. The marks of oral in writing are a source of problems of translation, since the marks found in a language sometimes are not the same in the other. The translator must therefore seek in the target language (portuguese) marks that can compensate for those that do not exist, in order to preserve for his reader the possibility of feeling, in the translation, the presence of voice like felt by the french reader.

**Keywords:** the oral in writing, oral language, marks of oral, French-Portuguese translation

## Introduction

L'humour est la caractéristique la plus évidente dans les romans de Raymond Queneau. Quels que soient les sujets traités dans ses romans, la première réaction du lecteur est de rire. On rit, mais parfois on ne sait pas répondre à la question « pourquoi rit-on ? ». Est-ce les thèmes du roman qui sont drôles ? Est-ce les intrigues et les situations créées qui provoquent le rire ? Très vite, on se rend compte que non, que les thèmes sont parfois sérieux, que les intrigues et les situations sont très banales. Ce qui fait rire, en réalité, n'est pas ce qui est raconté, mais la façon particulière qu'a Queneau de travailler le langage : mélangeant sujets graves et blagues d'Almanach Vermot<sup>1</sup>, conversation de bistrot et artifices de la plus pure rhétorique... ouvrant l'écrit littéraire à « la langue parlée ».

Dès son premier roman, *Le Chiendent*, de 1933, Queneau s'était engagé dans cette voie. Il n'était sans doute pas le premier, dans une ambiance littéraire où le roman traditionnel avait été remis en question dans sa structure et dans son langage et où l'apparition du narrateur en première personne avait déjà permis l'emploi par celui-ci d'une langue aussi familière que celle que l'on ne trouvait auparavant que dans la voix des personnages.

Au cours de son voyage en Grèce, en 1932, Queneau avait pu découvrir la coexistence de deux langues grecques différentes, l'une orale, parlée par le peuple en général, la « démotique », et l'autre, la « catharevousa », qui, bien qu'officielle, n'était employée qu'à l'écrit par les journalistes et les fonctionnaires. Le français, affirme Queneau dans son essai *Langage académique*, connaît la même situation : en France, également, deux langues coexistent : une langue écrite, considérée la langue correcte, et une langue parlée, la langue populaire (Queneau, 1965), et c'est cette langue parlée qui est la langue légitime, le vrai français. Queneau adopte donc comme projet littéraire l'introduction de cette langue populaire dans la littérature, mais bien au-delà d'une simple visée d'un populisme contestataire. Dans *Connaissez-vous le Chinook ?*, il écrit :

« Le français parlé n'a droit, jusqu'à présent, qu'au dialogue, et même depuis quelques années, au narratif dans le roman. Mais il demeure toujours frappé d'indignité nationale : il n'a pas le droit d'exprimer des « idées ». [...] Le français contemporain ne deviendra une langue véritable et féconde que lorsque les philosophes eux-mêmes l'utiliseront, et naturellement les savants. » (Queneau, 1965 : 58-63)

Il ne s'agit donc pas seulement d'une utilisation localisée de la « langue parlée dans la littérature », mais bien que soit reconnu à la langue parlée son véritable statut de langue nationale : une sorte d'ordonnance de Villers-Cotterêts en faveur du français contemporain. C'est Queneau lui-même qui explicite sa revendication pour le néo-français :

« Il me parut aussi que la première façon d'affirmer cette nouvelle langue serait non pas de romancer quelque événement populaire (car on pourrait se méprendre sur les intentions), mais bien, à l'exemple des hommes du XVI<sup>e</sup> siècle qui utilisèrent les langues modernes au lieu du latin pour traiter de théologie ou de philosophie, de rédiger en français parlé quelque dissertation philosophique. » (Queneau, 1965 : 16)

## De l'oral dans l'écrit : langage parlé écrit et orthographe fonétique

Si l'on peut accepter que l'oral et l'écrit se distinguent nettement par leur support, l'un de la voix, l'autre de l'écriture, il n'en va pas de même lorsque l'on aborde les systèmes linguistiques qui seraient propres à chacun : la langue parlée de l'oral et la langue écrite de l'écrit.

Le système de l'écrit, dit Queneau, a imposé à la langue française ses particularités : son lexique, sa syntaxe et son code sont devenus indépendants de la langue pratiquée dans le quotidien, du français authentique, et se sont imposés comme langue de culture. Il s'agit donc de renouer les liens entre deux systèmes linguistiques : d'une part une langue quotidienne vivante parlée et d'autre part une langue de culture écrite desséchée car coupée de sa liaison avec ce qui en constituerait sa vie : la parole populaire. Il s'agira donc, dans les termes de Queneau d'instituer l'usage d'un « langage parlé ou plutôt de langage parlé écrit » (Queneau, 1965 : 12), d'ouvrir la porte de l'écrit aux caractéristiques de ce qui constitue, aux yeux de Queneau, le « langage parlé », une intrusion de l'oral dans l'écrit.

Chez Queneau, l'oral dans l'écrit se traduit par des marques syntaxiques, lexicales, stylistiques et aussi orthographiques qui vont essayer de reproduire à l'écrit des phénomènes attribuables à l'usage oral de la langue.

Ainsi pour la syntaxe, ce seront des répétitions, des inversions, des dislocations en tous genres, des formes syntaxiques incomplètes - dont le sens est laissé à la recombinaison de l'interlocuteur à partir de l'intonation, des marques extra-linguistiques, etc. Le lexique comporte des mots plus familiers, parfois des néologismes, voire de l'argot.

Mais le mélange de langues et de registres de langue, ne signifie pas l'abandon de la rhétorique, au contraire on y verra se profiler l'usage des rimes, des allitérations, de la répétition et de tous types de jeux de mots.

Quant à l'orthographe, Queneau emploie ce qu'il appelle « l'orthographe fonétique » pour essayer de représenter la réalisation orale, dénonçant l'écart que la langue française connaît entre la réalisation phonétique et la représentation graphique. C'est cet ensemble de traits chargés de construire ce sentiment d'un langage parlé dans l'écrit que nous appellerons ici « oralité ».

### Traduire Queneau

Les marques de « langage parlé » offrent à la traduction de nombreuses difficultés que nous aborderons ici à partir de la traduction du français vers le portugais du roman *Les Fleurs bleues*, dont la référence sera notée (FB). Il faut ici observer que nous comprenons la traduction, surtout la traduction littéraire, comme recreation, car elle est le résultat d'une interprétation de l'original présentée dans une autre langue pour une autre culture.

*Les Fleurs bleues*, l'avant-dernier roman de Queneau, publié en 1965, est un roman de la maturité de l'auteur qui avait déjà publié ses œuvres les plus connues, *Exercices de style* et *Zazie dans le métro*, les seules qui ont été publiées en portugais et dans lesquelles

il avait déjà pratiqué son « ortographe fonétique ». En outre, à l'époque, Queneau avait déjà fondé l'Oulipo (Ouvroir de Littérature Potentielle), groupe de recherches littéraires et scientifiques qui défendait l'écriture sous contraintes, appliquant à la littérature des principes mathématiques. *Les Fleurs bleues* accueille donc tout ce que Queneau avait expérimenté dans sa grande production littéraire, ainsi que certaines contraintes oulipiennes.

Nous relèverons ici quelques unes des difficultés auxquelles nous avons été confronté dans la traduction de ce roman.

Tout d'abord un phénomène renvoyant à la particularité de la langue française : l'existence de deux systèmes verbaux en français - tel que Benveniste les identifie (Benveniste, 1966) - celui du récit (le passé simple) et celui du discours (le passé composé) permet de construire une dimension d'oralité par la simple utilisation du passé composé dans un roman.

Le portugais n'a pas de systèmes différents et même s'il y a un temps verbal, le plus-que-parfait, qui n'est pas utilisé à l'oral, son usage n'est pas obligatoire à l'écrit non plus, ce qui fait que, si sa présence marque la langue écrite, son absence ne marque pas du tout la langue parlée.

*Les Fleurs bleues*, en particulier, offre parmi les manifestations de l'oral dans l'écrit, un grand nombre de proverbes détournés, de calembours et contrepétories, le mélange de langues et de registres de langue, rimes et allitérations, néologismes... qui exigent du traducteur une certaine inventivité pour rendre compte en portugais de ce type de manifestations.

L'évolution de la phonétique française qui n'a pas été accompagnée d'une évolution de l'orthographe fait qu'il y a un grand nombre d'homophones, comme par exemple, 11 formes graphiques différentes peuvent correspondre au même son [o] : « au, aux, aulx, eau, eaux, haut, ho, o, ô, oh, os ». Cette caractéristique du français permet la création de jeux de mots et de calembours avec beaucoup plus d'aisance qu'en portugais.

La présence du « e » muet et de consonnes qu'on ne prononce pas, comme en « ... pour savoir *cexé* » (FB, 63), « Je *mdemande* si... je *mdemande*... » (FB, 79), ou encore « *tummplu* ce matin » (FB, 256) fait que la « orthographe fonétique » ait un impact plus grand sur un lecteur français que celui d'une orthographe correspondante en portugais, l'orthographe portugaise ayant déjà subi plusieurs réformes qui l'ont déjà rapprochée de la réalisation phonétique.

Mais, c'est dans la syntaxe que se trouvent les difficultés les plus grandes, parce qu'en français il y a des marques de l'oral qui ne sont pas présentes en portugais :

La dislocation du complément, déjà annoncé par un pronom, comme en « Pourtant on *en* est sorti du Moyen Âge. » (FB, 76) marque une forme courante à l'oral en français, qui est impossible en portugais, où les pronoms compléments sont très peu utilisés.

L'omission du sujet ou du « ne » de la négation comme en « Tu vois : faut jamais se désespérer. » (FB, 99) est une autre caractéristique de la langue française parlée qui n'a pas de correspondance en portugais.

L'élision de voyelles toniques ou devant un « h » aspiré comme en « *T'es pas sûre de monter* » (FB, 49) et « ... *l'haricot pue trop* » (FB, 34) se montrent comme marque d'oral en français puisqu'en cette langue l'élision existe et est obligatoire lorsqu'une voyelle atone se lie à une autre voyelle ou « h » muet. Cette condition ne s'applique pas au portugais où les liaisons n'existent pas.

Ces exemples montrent que, pour essayer de rendre compte des manifestations d'oral dans la traduction, il faut chercher, en portugais, des marques qui, tout en étant différentes, puissent montrer la présence de la voix dans le texte.

Hudinilson Urbano a étudié les caractéristiques du portugais parlé au Brésil et a relevé, dans cette langue, deux types de tendances de modifications par rapport à la norme culte, caractéristique de la langue écrite (Urbano, 2000) : modifications phonétiques : la réduction de diphtongue (*mantega* au lieu de *manteiga*), les réductions par aphérèse (*tava* au lieu de *estava*) ou par syncope (*pra* au lieu de *para*), la réduction de *nd* e de *mb* (*falano* au lieu de *falando*, *tamém* au lieu de *também*), les additions (*voceis* au lieu de *vocês*), la suppression du *r* des infinitifs (*pará* au lieu de *parar*) ; modifications syntaxiques : pronoms atones en tête de phrase (*Me dá*) ; rection verbale qui ne respecte pas les normes (*Fui na feira*), absence d'accord de nombre (*aqueles monte de pedra*) ou de personne (*temos que se unir*), absence d'accord entre les temps verbaux (*se eu quisesse eu falava*).

Le traducteur, ne pouvant pas rendre les marques d'oral qu'il trouve dans l'original par des marques correspondantes doit chercher dans la langue cible les caractéristiques d'oral propres de cette langue et les utiliser, parfois dans un autre point du texte, pour permettre à ses lecteurs de sentir la présence de la voix, c'est-à-dire, de l'oralité.

C'est ce que nous avons fait dans notre traduction vers le portugais où les exemples cités ci-dessus ont été traduits par des expressions qui pourraient contenir des marques d'oralités propres de cette langue :

- « ...pour savoir cexé » [ce que c'est] (FB, 63)
- « ... pra sabê uquiéquié » [o que é];
- « je mdemande si... je mdemande... » [je me demande si... je me demande] (FB, 79)
- « eu mi pergunto si... eu mi pergunto... » [eu me pergunto se... eu me pergunto... »;
- « tummplupeu ce matin » [tu m'as plu peu ce matin] (FB, 256)
- « cê num mi agradô essa manhã » [você não me agradou essa manhã];
- « tu vois: faut jamais se désespérer » [tu vois; il ne faut jamais se désespérer] (FB, 99)
- « cê vê: num pode se desesperar » [você vê: não pode se desesperar »;
- « t'es pas sûre de monter » [tu n'es pas sûre de monter] (FB, 49)
- « cê nem sabe se vai consegui subi » [você nem sabe se vai conseguir subir];
- « si le coq a ri tôt, l'haricot pue trop » [si le coq a ri tôt le haricot pue trop] (FB, 34)
- « galo que canta cedo, feijão que fica azedo » [galo que canta cedo, feijão que fica azedo].

## Considérations finales

Puisque dans *Les Fleurs bleues* les expressions de l'oral constituent l'un des éléments les plus importants pour la construction du sens et que ces expressions se trouvent aussi bien dans les paroles des personnages que dans celles du narrateur, on a besoin, lorsqu'on en fait la traduction, d'être attentif à ces marques et ne pas permettre qu'elles soient

effacées par une « correction » de la syntaxe ou de l'orthographe. Au contraire, il faut chercher dans la langue cible des marques qui puissent maintenir la présence de l'oral dans le texte traduit. Dans le cas de ce roman, où la présence de l'oralité est le résultat d'une attitude consciente de l'auteur et est une des raisons de l'intérêt de l'œuvre, son effacement signifierait la destruction de traits qui sont la structure même de la narration.

### Notes

<sup>1</sup>L'Almanach Vermot, édité tous les ans depuis 1886, contient des informations pratiques mais aussi des blagues et des calembours. Dire « humeur de l'almanach Vermot » équivaut à dire humeur facile, calembours pauvres, blagues dépourvues de subtilité.

### Bibliographie

Benveniste, E. 1966. *Problèmes de Linguistique Générale 1*. Paris : Gallimard.

Queneau, R. 1965. *Bâtons, chiffres et lettres*. Ed. revue et augmentée. Paris: Gallimard.

Queneau, R. 1965. *Les fleurs bleues*. Paris: Gallimard.

Urbano, H. 2000. *Oralidade na Literatura (O caso Ruben Fonseca)*. São Paulo: Cortez.